

Pourquoi le TCF IRN ?

Afin de répondre aux besoins des étrangers vivant en France et de simplifier le parcours d'intégration, la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur a demandé aux services de France Éducation international la création d'un test de langue française unique qui se substituerait au TCF pour la carte de résident en France (CRF) et au TCF pour l'accès à la nationalité française (ANF).

Dans le cadre de l'évolution des exigences gouvernementales en matière de maîtrise du français à la suite de la promulgation de la loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024, FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL nous informons de plusieurs changements concernant le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN), **applicables à partir du 12 mai 2025 > sur les niveaux (évaluation jusqu'au niveau B2) et la mise à jour de la passation du test (le temps de passation des épreuves et le nombre de question sont modifiés)**

Publics

Le TCF IRN est destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A2 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Objectifs

Justifier un niveau linguistique allant du A1 au B2

Pré requis

- Comprendre des extraits d'émissions de radio
- Être capable d'exprimer son opinion et d'argumenter
- Maîtriser la lecture et l'écriture

Coût de l'examen

170 € (en chèque ou espèce)

Avant le passage de l'examen : une préparation est fortement conseillée

Des sites Internet proposent des activités gratuitement :

L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur [le site de RFI Savoirs](https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner) (<https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner>)

L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur [le site de TV5Monde](https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf) (<https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf>)

Des manuels de préparation au TCF sont en vente (FNAC, Gibert Jeune...) :

ABC TCF, Clé International ; TCF, entraînement intensif, Ellipses

Contenus des épreuves

Le TCF a quatre épreuves obligatoires :

- Compréhension orale durée 20 mn
- Compréhension écrite durée 35 mn
- Expression écrite (3 tâches) durée 30 mn
- Expression orale 3 (tâches) durée 10 mn

Calendrier (nous consulter)

2 sessions par mois tout au long de l'année

Durée de l'examen

Prévoir la journée

Nombre de candidats par session :

14

ATTENTION :

L'attestation du TCF IRN est valable pour une durée de 2 ans à compter de la date de délivrance des résultats. Cette validité est soumise à l'absence de modification des critères d'évaluation ou des exigences administratives par les autorités compétentes durant cette période.

L'inscription se fait à l'accueil de notre centre

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00- **ATTENTION PAS D'INSCRIPTION LE MERCREDI ET VENDREDI APRÈS MIDI**

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

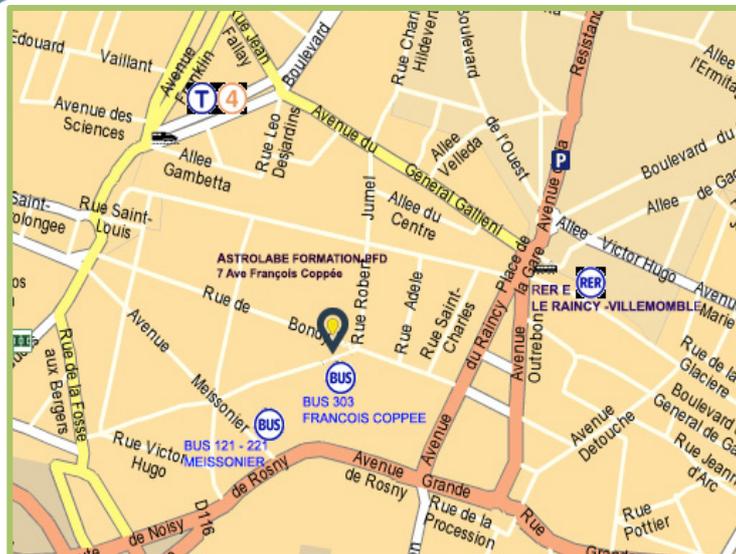
RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Le Rez de Jardin du centre (plateau de 300m²) est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fait depuis la rue avec un interphone relié à l'accueil. C'est le formateur en charge du groupe qui accompagne la personne.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition d'inscription

L'inscription est définitive au paiement des droits d'inscription.

Aucun mineur ne sera autorisé à s'inscrire.

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, sauf pour les raisons suivantes et sur présentation d'un des justificatifs suivant : arrêt maladie ; certificat enfant malade ; convocation Préfecture ; convocation Tribunal.

Le justificatif est à transmettre (mail ou remise en main propre à l'accueil de notre centre) au plus tard, dans les 48 heures qui suivent l'examen, et si le justificatif est valide, le remboursement sera effectué par chèque.

Une convocation est envoyée par courrier postal une semaine au plus tard avant l'examen. En l'absence de convocation 1 semaine avant l'examen, il est impératif, de prendre contact avec l'accueil pour confirmer le jour et l'heure des épreuves, une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à report ni remboursement.

Les dates et horaires de convocation sont définitifs et non modifiables

Documents obligatoires pour vous inscrire

- Le formulaire d'inscription (à retirer sur place ou sur notre site)
- Une copie de votre pièce d'identité, passeport, titre de séjour...
- Le paiement (en chèque ou espèce) nous n'acceptons pas le CPF
- Une enveloppe timbrée pour un envoi de 100gr à votre adresse pour l'envoi de votre convocation
- Une photo d'identité (visage de face, expression neutre)

Informations / Renseignements

Pour toutes questions vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 

 contact@astrolabeformation-pfd.org



Consulter notre site